

Bordée par la rivière des Outaouais et la Rivière-du-Nord, la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil regorge de richesse grâce à ses bâtiments patrimoniaux et ses villages pittoresques.

En travaillant pour la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, vous dites oui à :

- Un horaire permettant un équilibre entre votre vie professionnelle et personnelle;
- Un climat organisationnel vous permettant de vous accomplir et de vous perfectionner;
- Un espace vous permettant d'être créatif grâce aux échanges, à l'écoute et au travail d'équipe.

Horaire :
Lundi au vendredi à défaut de 40h par semaine

Salaire :
Taux horaire entre 22,65\$ et 24,90\$

Les personnes intéressées par ce poste doivent acheminer leur curriculum vitae au plus tard le **4 juillet à 16h30** par courriel, à gl.vincent@stada.ca. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER(ÈRE) CHAUFFEUR(EUSE)

JOURNALIER(ÈRE) CHAUFFEUR(EUSE)

Il s'agit d'un poste de remplacement pendant une absence

Titre du poste	Journalier(ère) chauffeur(euse)
Service	Travaux publics
Catégorie	Personnel de soutien manuel
Supérieur immédiat	Directeur des travaux publics

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le journalier chauffeur conduit et opère toute machinerie lourde servant aux travaux de construction, de déneigement et d'entretien des infrastructures publiques de transport tels que des camions 6 roues, rouleau compacteur, souffleuse à neige, balai motorisé de rues et tombereau. À l'aide de ces engins, il entretient des routes et nivelle des surfaces, conduit des camions et déboise sur les chantiers et sur les installations sous la responsabilité de la municipalité.

SOMMAIRE DES FONCTIONS

- Revêtir les équipements de protection individuelle (bottes à embouts d'acier, casque, lunettes de sécurité, protecteurs auditifs, gants, dossard, etc.), lorsque requis;
- Mettre en place les mesures de sécurité nécessaires pour l'exécution des travaux;
- Effectuer des travaux d'infrastructures, d'entretien des chemins et des routes, d'aménagement et de nivelage de terrains;
- Gérer le niveau des charges et arrimer les machines sur les fardiers;
- Effectuer l'entretien périodique des engins et en assurer le bon état de fonctionnement;
- Participer au nettoyage des chantiers;
- Accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires;
- Expérience pertinente d'un (1) à trois (3) ans;
- Bonne condition physique et de santé;
- Bonne vision (champ visuel global et une bonne perception spatiale);
- Détenir un permis de conduire valide classe 3 (classe 1 constitue un atout).

La Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil souscrit à l'accès à l'égalité en emploi et l'utilisation du masculin s'applique également au féminin. Notez que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.